GARD 3.0 Département

Direction Générale adjointe Mobilité et Logistique

Direction des Territoires

Unité Territoriale : Vauvert
Service Territorial : Vidourle-Camargue
Adresse : 659, Route de Nîmes - 30600 Vauvert
Téléphone : 04 66 88 25 80
Fax : 04 66 88 99 20
E-mail : ut-vauvert.adpr@gard.fr
Affaire suivie par : SIMON_O

Numéro de l'acte : CC 21 VA 620

Accord d'ouverture de chantier courant : Refection tranchées réseaux

Commune(s) : Mus
RD : 30 D0842A
PR : 0+0 à 0+620
Dates : 07/10/2021 - 22/10/2021

La Présidente du Conseil départemental du Gard,

- Vu l'arrêté de police de circulation pour les chantiers courants n°2007.002/DEEG/SES du 21/05/2007,
- Vu l'arrêté en vigueur de la Présidente du Conseil départemental du Gard portant délégation de signature,
- Vu la circulaire sur l'exploitation sous chantier n°96-14 du 06/02/1996,
- Vu la permission de voirie PV 21 VA 095 du 24/02/2021,
- Vu la déclaration d'ouverture de chantier reçue le 01/10/2021 de l'entreprise COLAS France.

Atteste

L'ouverture du chantier décrit dans la demande est ACCORDEE. Le chantier peut être réalisé entre le 07/10/2021 et le 22/10/2021 sous les réserves et conditions particulières ci-après :
la circulation sera alternée manuellement, par piquets K10, selon le schema CF 23 du manuel de chef de chantier; cet alternat sera autorisé de 09h00 à 16h30

L'attention du demandeur est attirée sur le fait que la signalisation temporaire qu'il met en place ne doit pas constituer des obstacles dangereux pour l'usager (lestages avec des pierres, des blocs béton, supports et profilés non normalisés pour la signalisation, etc...).

Fait à Vauvert, le 07/10/2021

La Présidente,
pour la Présidente et par délégation,
le Responsable pôle entretien routier

Olivier SIMON

Diffusions :
• COLAS France – **cedric.barrau@colas.com**
• UT Vauvert
Mairie de Mus